



Paris, le 12 décembre 2023

Prot. N°5270/23

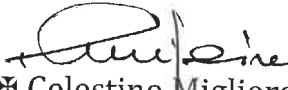
Monseigneur,

Le Révérend Père Yves Trocheries, Prêtre de l'Oratoire, curé de la paroisse Saint Eustache, a sollicité du Saint-Père sa bénédiction à l'occasion des 800 ans de l'érection de la paroisse qui sera célébrée le dimanche 4 février prochain, notamment par une messe d'action de grâce que vous présiderez.

Je vous saurais gré d'assurer les fidèles de cette paroisse, et ceux qui s'y associeront, de l'union de prière du Pape François à l'occasion des 800 ans de Saint-Eustache dans l'archidiocèse de Paris. S'associant à cette action de grâce, le Souverain Pontife accorde volontiers sa **Bénédition Apostolique** à vous-même, au clergé et à tous les fidèles qui assisteront à la messe célébrée pour cet anniversaire.

Il vous appartient de départir cette bénédiction, selon le meilleur jugement pastoral et conformément aux normes liturgiques (*cf. Cérémonial des Évêques, §§ 1122-1126*). J'en donne connaissance, pour information, au curé requérant.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes salutations cordiales et fraternelles dans le Seigneur.


✠ Celestino Migliore
Nonce Apostolique

Son Excellence
Monseigneur Laurent ULRICH
Archevêque de Paris
32, rue Barbet de Jouy
75007 PARIS